



La Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu est à la recherche d'un :

**COORDONNATEUR AU SERVICE DES LOISIRS
(poste temporaire - remplacement)**

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA TÂCHE :

Sous l'autorité de la direction générale, le coordonnateur au Service des loisirs sera appelé à travailler sur divers projets ponctuels et sur la gestion quotidienne du service. Les principales responsabilités du poste sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la programmation des loisirs, événements culturels et communautaires ;
- Organiser, superviser et/ou collaborer à la réalisation d'événements spéciaux pour et au nom de la Municipalité, notamment, fêtes estivale et hivernale, parade, spectacles, etc. ;
- Sous supervision de la direction, participer à la confection du budget du Service des loisirs ;
- Administrer les crédits budgétaires mis à sa disposition suivant le budget approuvé ;
- En collaboration avec le Service des communications, veiller à la diffusion de l'information auprès des citoyens ;
- Établir l'horaire de surveillance des activités de loisirs ainsi que d'assurer la supervision du personnel étudiant ;
- Fournir assistance et assurer le suivi avec les différents organismes communautaires de la municipalité ;
- Procéder à la location des locaux municipaux et assurer le suivi du calendrier des réservations ;
- Au besoin, préparer et soumettre à l'attention de son supérieur des rapports périodiques concernant les activités de son service et préparer tout document jugé requis dans l'exercice de ses fonctions ;
- Recevoir, vérifier et approuver les demandes de remboursement de frais de non-résidents ;
- Accomplir certaines tâches administratives et cléricales liées au bon fonctionnement du service (correspondance, compte-rendu, inscriptions, bon de commande...) ;
- Toutes autres tâches demandées par ses supérieurs.

EXIGENCES DU POSTE :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques de gestion et d'intervention en loisir, ou toute autre formation ou expérience jugée pertinente ;
- Posséder une expérience pertinente en loisir ou domaine connexe ;
- Posséder d'excellentes aptitudes de gestion du temps et des priorités ;
- Avoir une grande capacité d'analyse et d'adaptation ;
- Avoir un intérêt marqué pour travailler avec les personnes de tous les groupes d'âge ;
- Faire preuve de débrouillardise, de leadership, d'ouverture d'esprit ;
- Avoir un très bon français parlé et écrit ;
- Maîtriser les logiciels de la suite Office et détenir une connaissance de Qidigo un atout ;
- Détenir un permis de conduire valide et être en mesure de se déplacer ;
- Créativité et disponibilité, parfois hors de l'horaire régulier.

Nous offrons un poste à temps complet du lundi au vendredi, 35 heures par semaine, pour une période approximative de 4 mois. Possibilité de travail hybride. Salaire et avantages concurrentiels, déterminés en fonction de l'expérience du candidat retenu.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 16 septembre 2025 à l'attention de la direction générale avec la mention « Coordonnateur au Service des loisirs » par courriel uniquement, au c.chartrand@st-mathias.org

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.
Veuillez noter que le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.